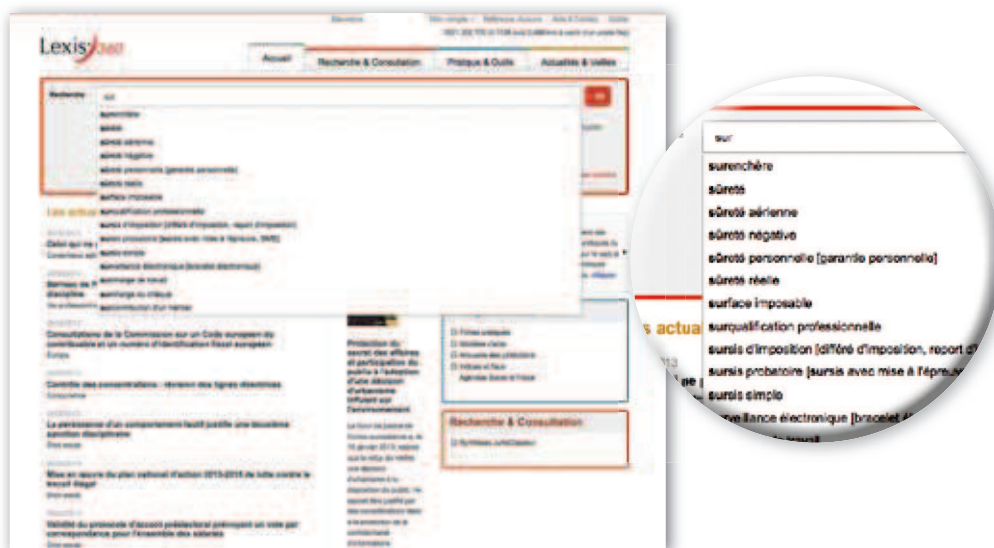


- LexisNexis a développé un thésaurus juridique de plus de 150 000 termes grâce auquel Lexis® 360 vous aide de façon efficace dans votre recherche d'information juridique.



COMMENT LEXIS® 360 VOUS AIDE ET VOUS FAIT GAGNER DU TEMPS

1 Vous cherchez une expression spécifique à votre pratique...

Saisissez un terme, une expression juridique.

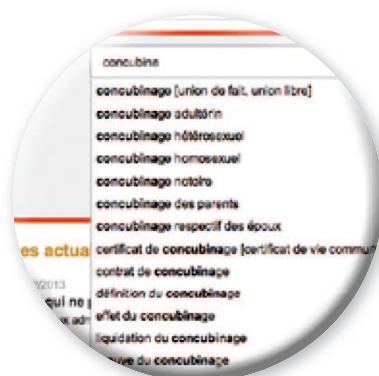
«Vous débutez la saisie avec « sur » : Lexis® 360 vous propose de choisir entre « surenchère », « sûreté », « sursis » ...

Vous pouvez utiliser les **suggestions juridiques** proposées pour modifier, élargir ou affiner votre recherche. Vous cherchez « constat d'huissier » : Lexis® 360 vous suggère notamment « acte d'huissier », « constat d'huissier sur mandat de justice », « constat d'huissier sur requête d'un particulier », « force probante du constat d'huissier » ...

2 Le moteur de recherche travaille pour vous...

Votre recherche porte sur le seul terme « concubinage » ?

Automatiquement, le moteur enrichit votre requête pour vous proposer une liste exhaustive de résultats portant sur le concept (le moteur recherche également : « vie maritale », « union-libre », « union de fait...»), triés selon leur pertinence.



3 Vous ciblez facilement vos résultats grâce à de nombreux filtres

Vous trieux par type de source, par thème ou matière juridique...

